UNSA SMABTP

Syndicat Autonome des Salariés du Groupe SMABTP

Délégués syndicaux : Paris : Christophe ROUSSEL ☎ 76758
Christine FERRARIS–SCHMITT ☎ 76379
Province : Rémy SOUBIRON ☎ 75271
Denis GAYOT ☎ 73204

MARS 2014 - 1

NEGO SALARIALE 2014
LE DESACCORD EST TOTAL ET UNANIME !

Avec un chiffre d'affaire stable malgré le contexte économique, une marge de solvabilité de plus de 800%, des actifs gérés de l'ordre de 18 à 20 milliards d'euros, un résultat net positif, un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (cadeau de l'état) de l'ordre de 1,8 millions d'euros, nous pensions que les salariés du groupe seraient récompensés à la juste valeur des efforts consentis (cf. la note de satisfaction 2013)….

C'est pourquoi, **avec les autres organisations syndicales nous avons demandé** :

- **Une enveloppe globale de 3% dont 1,5% d'augmentation générale** (le tout représentant une augmentation de la masse salariale de l'ordre de 3,5 millions sur 118 millions de masse salariale à ce jour) ;
- Des enveloppes correctives distinctes pour les inégalités H/F et pour la reconnaissance de l'ancienneté ;
- **Un minimum de prime de vacances à 1500€** (concerne tous les salaires < 2500€);

Au lieu de cela, la première proposition de la Direction n'a été que de 1,7% d'enveloppe globale (dont enveloppes correctives de l'ordre de 0,2%), **pour finir en fin de négociation avec 2% d'enveloppe globale** (soit 2,4 millions d'augmentation de la masse salariale) **et l'acceptation d'un minimum de prime de vacances à 1500€**. A titre de comparaison, à chiffre d'affaire équivalent, les augmentations et enveloppes obtenues en 2013 correspondaient à une augmentation de la masse salariale de l'ordre de 3 millions d'euros.

Sans parler des capacités financières de notre entreprise, cette proposition est tout simplement scandaleuse au regard des charges récurrentes induites par l'inaction concernant l'emploi des handicapés (taxes agefiph) et l'insuffisance du dispositif de recours à l'alternance, soit au total plus de 700 000€ (c'est-à-dire un coût équivalent à environ 0,6% de la masse salariale).

Il est clair que la politique salariale de notre Direction ne s'inscrit pas dans la volonté de valoriser les efforts de ses salariés ! Les discours alarmistes sur le contexte économique n'y font rien, on nous les sert depuis des années… Notre groupe tire très bien son épingle du jeu et nous ne pouvons que nous en satisfaire !

Avec les autres syndicats nous n'avons pas signé cet accord salarial, présenté comme un beau geste par la Direction qui appliquera finalement, « généreusement », une enveloppe d'augmentation de 2% et un minimum de prime de vacances à 1500€.

Avec ce niveau de reconnaissance, nous invitons chacun à la « grève du zèle »…